

ENDOSCOPIE - ECHOGRAPHIE
PROCTOLOGIE

Docteur Philippe NAVARRO

ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX
CHEF DE CLINIQUE A LA FACULTE
13.1.12597.3.C

Les Terrasses de Bonneveine - Bât B - 141 Avenue de Hambourg - 13008 MARSEILLE

☎ 04.91.25.22.00

☎ 09.58.48.58.34

www.docteurnavarro.info

contact@docteurnavarro.info

Madame, Monsieur,

Vous avez pris rendez-vous pour une :

FIBROSCOPIE OESO-GASTRO-DUODENALE

Le..... 2015 à.....

A la Clinique Service Ambulatoire (endoscopies)



Veillez amener votre **dossier médical** avec notamment la **liste de vos médicaments**, et les précédents examens digestifs.

Une consultation pré-anesthésique 48h00 minimum avant l'examen est obligatoire. Je vous recommande donc de prendre contact avec l'**anesthésiste** dès aujourd'hui au numéro suivant :

04.91.17.17.79 pour la clinique **CLAIRVAL** (317 Bd du Redon, 13009 Marseille)

(si votre examen a lieu le **lundi matin** ou le **vendredi matin**).

Consultations au Centre Médical avant le bâtiment principal (2^{ème} étage).

04.91.32.02.80 pour la clinique **CLAIRVAL** (317 Bd du Redon, 13009 Marseille) ou 04.91.17.17.79 (si votre examen a lieu le **vendredi matin**) prendre rendez-vous au :

- Cabinet d'Anesthésie : POLYGONES, Le William Carr, 263 Bd Michelet, 13008 MARSEILLE (bus 21 et 22)

04.91.16.55.95 pour la clinique **LA RESIDENCE DU PARC** (Rue Gaston Berger, 13010 Marseille)

(si votre examen a lieu le **jeudi matin** ou le **mardi matin**).

(Consultation au Bâtiment 1 au rez-de-chaussée)

LE JOUR DE L'EXAMEN

Rester à jeun (ni boire, ni manger, ni fumer)

Apporter votre carte de sécurité sociale, votre carte mutuelle et votre carte d'identité

Prévoir de ne pas conduire au retour (impératif)

Depuis le 1^{er} septembre 2006 un forfait de 18 euros vous sera demandé par la Caisse de Sécurité Sociale (normalement pris en charge par votre mutuelle)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ENDOSCOPIE DIGESTIVE

INFORMATIONS MÉDICALES AVANT RÉALISATION D'UNE GASTROSCOPIE DIAGNOSTIQUE

Madame, Monsieur,

La gastroscopie est une exploration visuelle, qui sert à mettre en évidence des lésions de l'œsophage, de l'estomac et du duodénum. Elle est utile à votre médecin, pour déterminer l'origine de vos symptômes.

Afin que vous soyez clairement informé(e) du déroulement de cet acte médical, nous vous demandons de lire attentivement ce document d'information. Le médecin est à votre disposition pour vous exposer en complément, toute autre précision que vous souhaiterez.

POURQUOI CHOISIR LA GASTROSCOPIE ?

C'est actuellement l'examen de référence pour explorer l'œsophage, l'estomac et le duodénum. Elle permet de mettre en évidence d'éventuelles lésions et de faire des biopsies (prélèvement d'un fragment de tissu pour l'étudier au microscope).

COMMENT SE PRÉPARER POUR LA GASTROSCOPIE ?

Il faut être à jeun strict (sans boire, ni manger, ni fumer) durant les 6 heures précédant l'examen.

COMMENT VA SE DEROULER VOTRE GASTROSCOPIE ?

L'examen utilise un appareil souple appelé endoscope qui est introduit par la bouche ou par le nez, après dans certains cas, une anesthésie locale. Le plus souvent, vous êtes installé(e), couché(e) sur le côté gauche. L'examen n'est pas douloureux. Vous n'êtes pas gêné(e) pour respirer car l'endoscope ne va pas dans les poumons. En revanche il faut maintenir une respiration bien régulière durant toute la durée de l'examen afin d'éviter d'éventuelles nausées. Par ailleurs, vous devez éviter d'avaler votre salive, en la laissant s'écouler à l'extérieur de votre bouche sur une protection. Pendant l'examen, de l'air est insufflé pour déplisser les parois et peut vous occasionner de petits renvois d'air. D'éventuels prélèvements sont réalisés en cours d'examen si votre médecin le juge nécessaire.

Pour améliorer la tolérance de l'examen une anesthésie générale peut être programmée. Il est alors de la compétence du médecin anesthésiste-réanimateur de répondre à vos questions relatives à sa spécialité.

Entre chaque patient et suivant la réglementation en vigueur, l'endoscope est désinfecté et l'ensemble des accessoires utilisés (pinces à biopsies ...) est stérilisé ou jeté (matériel à usage unique). Ces procédures font références pour prévenir d'éventuelles transmissions d'infections.

QUELLES COMPLICATIONS PEUVENT SURVENIR PENDANT L'EXAMEN ?

Tout acte médical, exploration, intervention sur le corps humain, même conduit dans des conditions de compétence et de sécurité conformes aux données actuelles de la science et de la réglementation en vigueur, recèle un risque de complication.

Les complications de la gastroscopie sont très exceptionnelles. Ce sont en particulier : la perforation, l'hémorragie, les troubles cardio-vasculaires et respiratoires et l'infection. Elles peuvent nécessiter une hospitalisation. Elles peuvent être favorisées par vos antécédents médico-chirurgicaux ou par la prise de certains traitements.

Toutes ces complications apparaissent le plus souvent lors de l'endoscopie, mais peuvent également se révéler quelques jours après l'examen (douleurs abdominales et du thorax, vomissements de sang rouge ou noir, toux, fièvre, frissons...).

Il est alors très important de contacter immédiatement le médecin et/ou l'anesthésiste qui se sont occupé de vous au numéro de téléphone suivant :

04.91.25.22.00.

En cas d'impossibilité de prendre contact avec eux, il est très important de prendre contact très rapidement avec votre médecin traitant.

CONSENTEMENT ECLAIRÉ
(à conserver dans le dossier médical)

Je soussigné(e),

Madame, Mademoiselle, Monsieur.....

certifie avoir pris connaissance de la fiche d'informations concernant

l'endoscopie.....

qui sera réalisée par le docteur.....

en date du.....

et reçu les réponses satisfaisantes à mes questions concernant mon examen.

Signature du patient

**TICKET MODERATEUR FORTAITAIRE
(DECRET N° 2006/707 du 19 juin 2006)**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons qu'à partir du 1^{er} septembre 2006, un ticket modérateur forfaitaire de 18 euros sera demandé **par l'établissement** pour tout acte endoscopique (supérieur ou égale à 91 euros).

Ce forfait est applicable :

- en consultation externe,
- en hospitalisation complète ou en ambulatoire pour l'ensemble du séjour.

Il est éventuellement remboursable par votre mutuelle.

Les patients bénéficiant d'une prise en charge par la CMU ou présentant une affection de longue durée **en rapport avec l'exploration ou l'hospitalisation** sont exempts de ce ticket modérateur.

IMPORTANT :

Pour simplifier votre démarche administrative, merci de remettre ce document rempli par nos soins lors des formalités à votre arrivée dans l'établissement.

- ALD
- HORS ALD
- CMU